

a. : Article (loi, décret ou arrêtés)

al. § : Alinéa dans un texte juridique

AJDA : Actualité juridique Droit administratif

AJ Collectivités territoriales : Actualité juridique Collectivités territoriales

AJDI : Actualité juridique Droit immobilier

AJ Fam : Actualité juridique Famille

AJFP : Actualité juridique Fonction publique

AJ Pénal : Actualité juridique Pénal

arr. : Arrêté (règlement administratif émis par un ministre, un Préfet ou un Maire)

art. ou **Art.** : Article d'une loi ou d'un décret suivi du numéro d'article

Art. D : Article d'un décret d'application codifié suivi du numéro d'article

Art. L : Article d'une loi codifiée suivi du numéro d'article

Ass. : Assemblée (voir le mot suivant)

Ass. Plén. : Assemblée plénière de la Cour de cassation

BLD. : Bulletin législatif Dalloz

BOCC : Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Bull. civ. : Bulletin civil de la Cour de cassation

BICC : Bulletin d'information de la Cour de cassation

Bull. Joly : Bulletin mensuel Joly d'information des sociétés

C. ou **C.** : Code, suivi du nom complet tel que « Code civil » ou « Code Pénal »

CA. : Cour d'appel

Cass. ou **C. Cass.** : Cour de cassation

Cass. civ. I : Cour de cassation Chambre civile, première Chambre ; **II** : etc.

Cass. Com. : Cour de Cassation Chambre commerciale

Cass. soc. : Cour de Cassation Chambre sociale

Cass. Ch. mixte : Chambre mixte de la Cour de cassation

Cass. Ch. réun. : Arrêt rendu par les Chambres réunies de la Cour de cassation

C. civ. : Code civil

C. com. : Code de commerce

C.E. : Conseil d'Etat

C. fam. : Code de la famille

CGI : Code général des impôts

Ch. : Chapitre (division d'un Code, suit généralement le n° du Livre et celui du Titre)

Ch. I : Chambre d'une juridiction : suivie d'un n° en chiffre romain : I, 1ère Chambre etc.)

Chron. : Chronique (Etude parue dans une revue)

Circ. : Circulaire administrative

Clunet : Journal de droit international

C. nat. : Code de la nationalité

CPH : Conseil des prud'hommes (suivi du nom de la ville dans laquelle il siège)

CPI : Code de la propriété industrielle

C. trav. : Code du travail

CIJ : Cour Internationale de Justice

D. : Recueil de jurisprudence Dalloz

D.A. : Dalloz analytique (1941 à 1944)

D. Affaires : Recueil Dalloz édition « Affaires » (1995 à 1999)

D. ou **d.** : Décret

D. C : Dalloz critique, pour des références à la période de 1941 à 1944

Défrénois : Répertoire du notariat Défrénois

D-L. : Décret-Loi forme disparue sous la Constitution actuelle

Doct. : Partie « Doctrine » de certaines revues

D.P. : Dalloz Périodique qui est disparu après 1941

Dr. : droit

Dr. Soc. : Revue du Droit social

Gaz. Pal. : Gazette du Palais

J. : Partie « Jurisprudence » de certaines revues

JCI : Jurisclasseur

JCP : Semaine juridique

JCP G. : Semaine juridique édition « Générale »

JCP E. : Semaine juridique édition « Entreprise »

JCP N. :Semaine juridique « Notariale »

JCP S. :Semaine juridique « Social »

JDI : Journal de droit international (dit « le Clunet »)

JEX : Juge de l'exécution

J.O. ou **JORF** : Journal officiel de la République Française

JOAN : Journal officiel de l'Assemblée nationale

JOCE : Journal officiel de la Communauté européenne

Bull . Joly ou **Joly** : Bulletin mensuel Joly d'information des sociétés

jur. : Partie « jurisprudence » (classification interne de certaines revues)

L. n° : Loi suivie du numéro de loi et de la date de sa promulgation au Journal Officiel

NCPC : Nouveau Code de procédure civile

O. ou **ord.** : Ordonnance

Obs. : Observations - commentaires doctrinal à la suite de la publ. d'une décision de justice

R. : Partie réglementaire d'un code suivie d'un numéro d'article

Rec. : Recueil

Rec. CE. : Recueil du Conseil d'Etat (dit Recueil « Lebon »)

R.D.S.S. : Revue de droit sanitaire et social

R.D.I. : Revue de droit immobilier

R.F.DA. : Revue française de Droit administratif

réf. : Ordonnance de référé

Rép. : Répertoire

Rép. civ. : Répertoire de droit civil Dalloz

Rép. com. : Répertoire de droit commercial Dalloz

Rép. D. : Répertoire alfab. de législation, de doctrine et de jurisprudence Dalloz (1845-1870)

Rép. intern. : Répertoire de droit international Dalloz

Rép. pr. civ. : Répertoire de procédure civile Dalloz

Req. : Requête (ancienne Chambre de la Cour de Cassation)

Rev. arb. : Revue de l'arbitrage

Rev. conc. : Revue de la concurrence et de la consommation

Rev. dr. soc. : Revue du droit social

Rec. proc. coll. : Revue des procédures collectives

Rev. soc. : Revue des sociétés Dalloz

RID comp. : Revue internationale de droit comparé

RJDA : Revue de jurisprudence de droit des affaires

RJS : Revue de jurisprudence sociale

RTD. Civ ou **Rev. tr. dr. civ.** : Revue trimestrielle de droit civil (Sirey)

RTD. Com ou **Rev. tr. dr. com.** : Revue trimestrielle de droit commercial (Sirey)

RTD eur. : Revue trimestrielle de droit européen (Sirey)

S. : Recueil Sirey

sect. : Section

soc. : social (notamment pour citer la Chambre sociale de la Cour de cassation)

Trib. : Tribunal, suivi du nom du lieu où siège la juridiction

TC ou **T. Conf.** : Tribunal des Conflits

T. com. : Tribunal de commerce

TGI : Tribunal de grande instance

TI : Tribunal d'instance

Tit. ou **T.** : Titre, division d'un Code suivie de son numéro

V. : Voir dans le sens de « à consulter... »

V° : Mot (exemple : V°Commerce = voir le mot « Commerce »)